

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 46

Artikel: Lausanne, le 14 octobre 1865
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 14 Octobre 1865.

Depuis 1860, la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud a fait donner chaque hiver aux ouvriers et apprentis de Lausanne un certain nombre de cours gratuits. Ces cours ont été constamment suivis par un grand nombre d'élèves, de tous les âges et de toutes les professions. On y voyait le jeune homme qui vient de faire ses premiers pas dans la vie pratique par son entrée en apprentissage, et l'ouvrier, père de famille, qui venait chercher sur les bancs de l'école des ressources nouvelles pour lutter plus avantageusement dans le combat de la vie. Nous ne désespérons pas de voir se renouveler à Lausanne ce que nous avons vu à Paris au printemps dernier, où le père et le fils sont venus successivement recueillir le fruit de leurs efforts et de leur travail aux cours de l'association philotechnique.

Cette année, la société va ouvrir prochainement ses cours; grâce au dévouement de plusieurs personnes de notre ville, elle a pu augmenter le programme qu'elle avait suivi jusqu'à ce jour et peut offrir ainsi aux ouvriers un enseignement professionnel à peu près complet; c'est ce dont on pourra juger par l'énumération suivante des cours qui s'ouvriront le 24 octobre prochain.

1° Dessin industriel, comprenant le dessin géométrique, dessin du bâtiment, des machines, etc. Professeur : M. Kaiser, constructeur de machines.

2° Dessin d'ornementation et son application à la décoration des ouvrages en bois, plâtre, etc. Professeurs : MM. Schmidt, photographe, et Siber fils.

3° Comptabilité commerciale; tenue des livres en partie double, changes, opérations commerciales, correspondance, etc. Professeur : M. Henri Morel, employé à la Banque cantonale.

4° Arithmétique et comptabilité industrielle; cours pratique de tenue des livres, de toisé et de calcul, à l'usage des industriels. Professeur : M. L. Pasche.

5° Technologie ou description des procédés industriels; notions de physique, de chimie, de mécanique et leur application aux principales industries de notre pays. Professeur : M. G. Brélaz.

6° Modelage et sculpture, étude de l'art dans ses applications à l'industrie, particulièrement utile aux

ouvriers qui travaillent le plâtre, la pierre, le bois, etc. Professeur : M. Siber père, graveur.

Comme on le voit, les cours de la Société industrielle et commerciale forment un ensemble complet de connaissances pratiques, qui ne peuvent manquer d'exercer une heureuse influence sur notre population ouvrière. Aussi nous espérons que celle-ci saura profiter des ressources qui sont mises à sa disposition, et qu'au printemps prochain, le public lausannois pourra constater les progrès que ne manqueront pas de faire ceux qui suivront avec zèle et entrain les leçons qui leur sont si libéralement offertes.

Nous ferons remarquer que les trois derniers cours que nous avons mentionnés ci-dessus n'ont pas été donnés l'année dernière; il ne paraît pas nécessaire de faire ressortir leur grande importance et de montrer comment ils complètent heureusement l'enseignement qui a pu être donné jusqu'ici. Nous verrions avec plaisir que l'on pût ajouter plus tard à cet enseignement professionnel un cours pratique de langue française, qui serait si utile à cette nombreuse classe de jeunes gens, obligés d'abandonner de bonne heure les bancs de l'école pour entrer dans le comptoir ou l'atelier. Mais nous comprenons que tout ne peut être fait à la fois, et l'on doit savoir gré aux membres de la Société industrielle et commerciale des sacrifices de temps et d'argent qu'ils s'imposent pour répandre dans notre population les bienfaits de l'instruction.

On voit par ce qui précède ce que peuvent la bonne volonté et l'initiative privée quand elles se proposent un but sérieux et utile. Que tous les hommes qui applaudissent à ces efforts et désirent participer à l'œuvre entreprise par la Société industrielle et commerciale viennent se joindre à elle et contribuent ainsi à accroître le bien qu'elle a pu faire jusqu'à ce jour.

S. C.

Le triomphe de la beauté.

La ville de Lausanne, privée des jouissances de l'art dramatique par défaut d'un théâtre, est obligée de chercher une compensation dans la musique et la peinture. La semaine dernière, l'excellente chapelle de Beau-Rivage, et les trois sociétés de chant, l'Union Chorale, le Frohsin, et l'Echo Vaudois, ont réussi,